

LUXEMPART
société anonyme
12, rue Léon Laval, L-3372 Luxembourg
RCS B27846
(la « Société »)

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de LUXEMPART du lundi 27 avril 2020

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur François Tesch, Président du Conseil d'Administration, qui explique que cette assemblée se tiendra suivant le Règlement Grand-Ducal du 20 mars 2020 qui introduit la possibilité de tenir les assemblées générales par vote à distance et par l'intermédiaire d'un mandataire désigné par la société et par visioconférence (« **Règlement** »).

Le Président désigne Monsieur Alain Huberty pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

La Société a désigné Monsieur François Tesch comme mandataire conformément au Règlement (le « **Mandataire** »). Les actionnaires et les éventuels représentants d'actionnaires ont été invités à donner procuration et transmettre leurs instructions de vote au Mandataire ou alternativement à voter à distance par le biais d'un formulaire de vote. La Société a également informé les actionnaires et les éventuels représentants d'actionnaires de la possibilité de participer informellement à l'assemblée générale par voie de visioconférence à condition d'avoir remis dans les délais un avis de participation ainsi qu'un formulaire de vote ou un formulaire de procuration désignant le Mandataire. La Société a remis préalablement à la présente assemblée les coordonnées de connexion à la visioconférence aux actionnaires participants.

Le dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation à tous les actionnaires en nom de la Société. L'annonce de la convocation à l'Assemblée générale annuelle s'est faite en date du 26 mars 2020 au Recueil électronique des Sociétés et Associations et en date du 27 mars 2020 au Luxemburger Wort. Le 27 mars 2020, les documents relatifs à l'Assemblée ont été publiés sur le site internet de la Société : www.luxempart.lu.

Le Président rappelle que les actionnaires ont été invités à poser leurs questions avant l'Assemblée par voie écrite.

En raison du confinement, les membres du bureau de l'Assemblée générale participent à distance par visioconférence. Les membres du Comité de Direction de la Société participent par visioconférence au même titre que les membres du bureau de l'assemblée. Plusieurs actionnaires ayant reçu au préalable les coordonnées de connexion de la part de la Société, participent également informellement par visioconférence. Participent par visioconférence également les nouveaux administrateurs de la Société.

Le Président expose et l'Assemblée constate que :

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. *Listes de présence, quorum et adoption de l'ordre du jour*
 2. *Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.*
 3. *Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts*
 4. *Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2019 et perspectives*
 5. *Lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice 2019*
 6. *Présentation des résultats financiers*
 7. *Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé*
 8. *Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019*
 9. *Affectation du résultat de l'exercice 2019*
 10. *Transfert entre comptes de réserve*
 11. *Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019*
 12. *Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2019*
 13. *Information sur la démission de l'administrateur-délégué et compte-rendu des émoluments alloués à l'administrateur-délégué durant l'exercice 2019*
 14. *Fixation du nombre d'administrateurs et information sur le départ de certains administrateurs*
 15. *Approbation de la politique de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction*
 16. *Nomination de Mme Kay Ashton en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans et fixation de sa rémunération*
 17. *Nomination de M. Frank Donck en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans et fixation de sa rémunération*
 18. *Nomination de M. Olaf Kordes en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 1 an et fixation de sa rémunération*
 19. *Renouvellement du mandat de M. Jacques Elvinger en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
 20. *Renouvellement du mandat de M. Jürgen Vanselow en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
 21. *Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2019*
 22. *Renouvellement du mandat de Deloitte Audit comme réviseur d'entreprises de la Société pour l'exercice 2020 et fixation de sa rémunération*
 23. *Autorisation de la Société d'acquérir des actions propres*
 24. *Divers*
- II. Les actionnaires ont été convoqués par le Conseil d'Administration par lettre en date du 27 mars 2020 envoyée par courrier recommandé.
- III. Les actionnaires votant à distance ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par le Mandataire et les membres du bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal. Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés.

- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 20.700.000 actions représentant la totalité du capital social, 14.844.551 actions sont présentes par vote à distance ou représentées. Les 623.428 actions détenues par la Société ne sont pas incluses dans le calcul du quorum et ne participeront pas au vote.
- V. En vertu de l'article 29 des statuts de la Société, chaque action donne droit à une voix.
- VI. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

1. Listes de présence, quorum et adoption de l'ordre du jour

Première résolution :

L'Assemblée générale approuve l'ordre du jour et donne pouvoir au Président du Conseil d'administration pour signer les listes de présence pour les actionnaires représentés ou votant à distance.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

2. Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale désigne Betty Kizimalé-Grant comme scrutateur qui forme avec le secrétaire et le président le bureau de l'Assemblée générale.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

3. Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration n'a rencontré aucun conflit d'intérêts au son sein durant l'année 2019.

4. Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2019 et perspectives

Les principaux développements et risques rencontrés par la Société pendant l'année 2019 et les perspectives sont présentés au cours de la séance.

5. Lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice 2019

Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'année 2019 est faite au cours de la séance.

6. Présentation des résultats financiers

Une présentation sur les résultats financiers pour l'exercice 2019 sera donnée en cours de séance.

7. Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé

Une présentation des rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés est donnée en cours de séance.

8. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019

Troisième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de la Société pour l'exercice 2019.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

9. Affectation du résultat de l'exercice 2019

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2019 conformément aux indications figurant dans le tableau ci-dessous.

Affectation du résultat	EUR (€)
Résultat net 2019	- 19.141.717,61
Paiement d'un dividende à 20.076.572 actions (20.700.000 actions moins 623.428 actions auto-détenues)	- 29.713.326,56
Dividende par action : € 1,48	
Bénéfice reporté	+ 30.000.000,00
Transfert du compte « Autres Réserves »	+ 18.855.044,17
Résultat 2019 non distribué	0

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

10. Transfert entre comptes de réserve

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale approuve la réduction de la réserve légale de la Société d'un montant de € 813.772 pour la porter de son montant actuel de € 5.988.771,50 à € 5.175.000, et de transférer le montant de € 813.771,50 au poste « Autres Réserves » pour le porter de son montant actuel (après distribution du dividende 2019) de € 905.954.469,61 à € 906.768.241,11.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

11. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019

Sixième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés pour l'exercice 2019.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

12. Décharge aux administrateurs de la société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2019

Septième résolution :

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2019.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

13. Information sur la démission de l'administrateur-délégué et compte-rendu des émoluments alloués à l'administrateur-délégué durant l'exercice 2019

M. Jacquot Schwertzer démissionne de son mandat d'administrateur-délégué avec effet à la date de la présente Assemblée. Il conserve toutefois son mandat d'administrateur de la Société. L'administrateur-délégué a reçu une rémunération annuelle de 485.451 euros (TTC) pour l'exercice 2019.

bjkg

14. Fixation du nombre d'administrateurs et information sur le départ de certains administrateurs

Huitième résolution :

L'Assemblée générale décide de fixer la taille du Conseil d'administration à 13 administrateurs.

Ont voté pour :	14.544.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	300.000 actions

M. Jo Santino démissionne de son mandat d'administrateur avec effet à la date de l'Assemblée. Le mandat d'administrateur de M. Frank Wagener arrive également à échéance avec effet à la date de cette Assemblée.

15. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction

Neuvième résolution

L'Assemblée générale approuve la Politique de Rémunération des administrateurs et des membres du Comité de direction de la Société, telle qu'établie et approuvée par le Conseil d'administration.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

16. Nomination de Mme Kay Ashton en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans et fixation de sa rémunération

Dixième résolution :

L'Assemblée générale décide d'élire Mme Kay Ashton comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023, et de fixer sa rémunération à un tantième annuel de € 45.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

17. Nomination de M. Frank Donck en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans et fixation de sa rémunération

Onzième résolution :

L'Assemblée générale décide d'élire M. Frank Donck comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023, et de fixer sa rémunération à un tantième annuel de € 45.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

18. Nomination de M. Olaf Kordes en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 1 an et fixation de sa rémunération

Douzième résolution :

L'Assemblée générale décide d'élire M. Olaf Kordes comme administrateur de la Société pour une durée d'1 an se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021, et de fixer sa rémunération à un tantième annuel de € 45.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

19. Renouvellement du mandat de M. Jacques Elvinger en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Treizième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Jacques Elvinger comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023, et de fixer sa rémunération à un tantième annuel de € 45.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

20. Renouvellement du mandat de M. Jürgen Vanselow en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Quatorzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Jürgen Vanselow comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023, et de fixer sa rémunération à un tantième annuel de € 45.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

21. Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2019

Quinzième résolution :

L'Assemblée générale décide d'approuver le Rapport annuel de rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2019.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

22. Renouvellement du mandat de Deloitte Audit comme réviseur d'entreprises de la Société pour l'exercice 2020 et fixation de sa rémunération

Seizième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit comme réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice 2020 et comme approuvé par le Comité d'audit, de compliance et des risques, de fixer sa rémunération à € 168.000 (HT) (révision annuelle et semi-annuelle de la Société et de ses filiales).

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

23. Autorisation de la société d'acquérir des actions propres

Dix-septième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler l'autorisation du Conseil d'administration d'acquérir les propres actions de la Société conformément aux conditions fixées par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales (« LSC ») relatives au rachat d'actions propres par une société anonyme conformément à l'article 430-15 LSC ou à en faire acquérir par d'autres sociétés du groupe telles que visées par l'article 430-23 LSC, et adopte les modalités de rachat suivantes :

1. Le pair comptable des actions rachetées, y compris les actions que la Société aurait acquises antérieurement et qu'elle a toujours en portefeuille, ne pourra dépasser 30% du capital souscrit ;
2. L'autorisation est valable à compter du 27 avril 2020 jusqu'à l'Assemblée générale des actionnaires ayant lieu en 2021 ;
3. Prix minimum par action : € 1,00 / Prix maximum par action : € 80,00 ; et
4. Le prix peut être payé en nature (p.ex. : échange d'actions).

L'Assemblée décide en outre de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation au Comité de direction, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Ont voté pour :	14.844.551 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

24. Divers

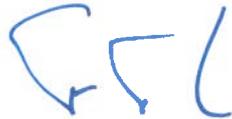
Dix-huitième résolution :

L'élection de M. Jacquot Schwertzer comme vice-président du Conseil d'administration (« **Vice-Président** ») sera proposée à la prochaine réunion du Conseil d'administration de la Société.

L'Assemblée générale décide de fixer la rémunération du Vice-Président à un tantième annuel de € 60.000 (HT) le cas échéant *pro rata temporis*, et un jeton de présence par réunion de € 2.500 (HT).

Ont voté pour :	13.665.228 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	1.179.323 actions

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 12h54 (heure de Luxembourg).



Signé François TESCH
Le Président



Signé Betty KIZIMALE-GRANT
Le Scrutateur



Signé Alain HUBERTY
Le Secrétaire